



**Hôpital
de
Crépy-en-Valois**

Tél. 03 44 59 11 19
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare
16, rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite
Etienne-Marie de La Hante**
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite
Les Primevères**
1, rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 24 FEVRIER 2020

ETAIENT PRESENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Jacqueline GUISTI Monsieur Denis BAUDOIN Madame Pierrette MOREAUX	<u>Représentants des personnels</u> Madame Nathalie BROSSARD Madame Céline CARPENTIER Madame Florence CHOUART
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Jocelyne FOUCART Monsieur Didier STEFANINI	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Dominique DROCOURT Madame Christelle GUTHBROD
<u>ASSISTAIENT A LA SEANCE</u> Madame Marie-Cécile DARMOIS Monsieur Serge MORARD Madame Corinne VANEME	

ABSENTES EXCUSES

<u>Représentants des résidents</u> Monsieur Clément JOYEUX	<u>Représentants des personnels</u> Madame Coralie BRIATTE
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Brigitte TESSIER Madame Arlette REVEILLON-FOSSE	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame le Docteur Cécile DURU

VALIDATION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU 03 DECEMBRE 2019

Le relevé de conclusions du 03 décembre 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS GENERALES SUR LA SITUATION ET L'EVOLUTION DE L'ETABLISSEMENT

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
- Sur quels critères les agents d'hôtellerie ont-ils été changés de site (sanction, volontariat ...) ?	<p>Cette question est surprenante et la Direction en déduit que certains résidents sont attachés aux agents du service Hôtellerie.</p> <p>Toutefois ces changements ne sont en aucun cas une sanction mais une mesure d'organisation en fonction des besoins. De plus certains agents ont émis le souhait de changer de site lors des entretiens annuels d'évaluation. Cette décision de changement de sites devait être réalisée en septembre 2019 mais a été décalée en début d'année 2020 afin de répondre aux contraintes liées aux plannings (notamment des congés annuels).</p> <p>Il est indiqué que ces changements de service ou de sites pourront être réalisés de façon plus régulière dans la limite d'1/3.</p>

ACCOMPAGNEMENT, VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
<p>- Serait-il possible de mettre une information à destination des familles pour que les salons des étages soient laissés propres et le mobilier rangé ? (Primevères - Repas parfois froids. (Primevères)</p>	<p>Une affiche sera apposée dans les différents salons d'étage. Toutefois, il convient de noter de certains résidents prennent les chaises afin de les entreposer dans leur chambre ou salle de bain.</p> <p>Une affiche mentionnera également qu'il faut laver le micro-ondes après chaque usage.</p>
<p>- Il a été remonté que le trombinoscope indiquant le personnel soignant travaillant chaque jour n'est pas visible par les familles de Coquelicot et qu'il n'est pas toujours complet. Serait-il possible de le déplacer ou d'informer les familles de Coquelicot de son existence et son emplacement ; et le mettre à jour ?</p>	<p>Le trombinoscope est actuellement placé sur le tableau d'affichage du secteur Azalée.</p> <p>Un autre emplacement va être recherché afin qu'il soit visible de tous.</p> <p>Une sensibilisation va être menée auprès des professionnels afin que le trombinoscope soit mis à jour.</p>
<p>- Quand le repas est servi en chambre (en cas d'épidémie par exemple), serait-il possible d'y mettre des sachets de sel et de poivre sur les plateaux ? (Hante)</p>	<p>Des sachets de sel et poivre seront déposés sur les plateaux des repas servis en chambre (pour des cas précis).</p>
<p>- Il a été remonté à plusieurs reprises que le temps de réponse aux sonnettes pouvait être long. (Hante et Primevères)</p>	<p>Les logiciels des appels malades sont différents pour les 2 sites.</p> <p>Pour le site de La Hante, le logiciel installé il y a 4 ans est obsolète. Il a été demandé le passage de la société pour régler le problème de paramétrage. La traçabilité des appels peut être réalisée mais chambre par chambre et sur une période donnée.</p> <p>Dans le cadre du projet de réhabilitation de la maison de retraite, il sera demandé l'installation d'un nouveau système.</p> <p>Pour l'appel malades de la MR primevères, il sera demandé l'intervention de la société puisque les appels ne sont parfois pas répercutés sur les DECT des soignants. Néanmoins le système permet une meilleure traçabilité des appels.</p>
<p>- Plusieurs interrogations concernant le service animation : 1) comment sont choisies les animations ? 2) le service animation dispose-t-il d'un budget ?</p>	<p>Les animations à l'extérieur de l'Etablissement ou à l'intérieur sont choisies par le personnel du service Animation en fonction du profil des résidents.</p> <p>Le service ne dispose pas de budget « propre ». Toutefois, des crédits supplémentaires peuvent être accordés par le Conseil Départemental en fonction des projets proposés par le service.</p>

<p>3) le week-end, il n'y a pas d'animation. Serait-il possible de mettre à disposition des résidents et des familles des jeux (en libre-service ou via un personnel présent) ?</p>	<p>Des jeux sont à disposition des familles et des résidents mais ceux-ci disparaissent ou sont incomplets. Dernière minute : des jeux sont à disposition dans le salon « piano » au rez-de-chaussée de la MR de La Hante. Mme GUISTI demande l'achat de « Triomino » pour les résidents. Une information à destination des familles et des résidents sera insérée sur le planning des animations.</p>
<p>4) les familles pourraient-elles être informées sur les animation mensuelles / hebdomadaires ?</p>	<p>Les animations hebdomadaires font l'objet d'un affichage sur tous les sites. Pour les animations extérieures, celles-ci font l'objet d'un affichage spécifique au trimestre. Toutefois, le service animation est joignable par téléphone, les informations peuvent être données directement aux familles.</p>

RESULTATS DE L'ENQUETE DE SATISFACTION DES FAMILLES

Ce point sera exposé lors de la prochaine séance plus en détail. Toutefois, les premiers éléments indiquent une satisfaction supérieure à celle de 2017. Néanmoins, le Conseil de Vie sociale est peu connu des familles (1 famille sur 2).

Une information sur le Conseil de vie sociale peut être donnée par les cadres lors de l'entretien avec les familles des nouveaux résidents.

Il est convenu que pour les prochaines permanences des représentants des familles ou des résidents, l'affiche mentionnant la date et l'heure sera apposée sur la porte d'entrée pour une meilleure visibilité.

De même, les relevés de conclusions du Conseil de Vie sociale seront mis à disposition des familles et résidents de la maison de retraite Les Primevères dans le salon du distributeur à boissons.

PLANNING PREVISIONNEL DES PROCHAINES REUNIONS

Les prochaines dates sont les suivantes :

PRE CVS	CVS
02/06/2020 à 14h30	18/06/2020 à 14h30
07/09/2020 à 14h30	22/09/2020 à 14h30
16/11/2020 à 14h30	01/12/2020 à 14h30

Une réflexion sur les prochaines dates des permanences familles/résidents est demandée aux membres. La mise en place des affiches devra être réalisée 3 semaines avant la réunion.

INTERVENTIONS DIVERSES

Monsieur STEFANINI demande de vérifier l'information suivante : il semblerait qu'un manque de viande soit observé sur les diners de la maison de retraite de La Hante. Les résidents demandent donc de ne pas commencer le service par les mêmes personnes. Madame DARMOIS va voir le problème avec la responsable. Il est toutefois demandé de bien vouloir communiquer les dates exactes de ces événements afin de pouvoir retrouver les éventuels incidents.

Monsieur STEFANINI mentionne le manque de repas pour les fêtes de Noël et du Nouvel An. Madame DARMOIS lui demande les dates exactes et est surprise de

cet état de fait puisque certaines familles n'ont pas prévenu à l'avance du départ de leur parent et donc les repas avaient déjà été commandés auprès de notre prestataire.

Madame FOUCART indique que suite à une demande de réservation de plateau pour le 01 janvier 2020, il lui a été répondu par l'IDE du service qu'on ne pouvait plus réserver de repas. Madame DROCOURT indique qu'un mail mentionnant cet état de fait lui a été transmis. Un complément d'informations sera demandé à la responsable Hôtellerie.

Information post CVS : En 2020, une sensibilisation et un affichage sera fait pour permettre aux familles qui le souhaitent de s'inscrire pour les repas de fin d'année dans un calendrier compatible avec le prestataire.

Madame DARMOIS précise que le CHI Compiègne/Noyon commande les denrées 3 semaines à l'avance pour la réalisation des menus de fêtes. Il n'avait peut-être pas assez de denrées pour honorer toutes les commandes des familles.

La Vice-présidente du CVS
Mme J. GUISTI